PHILIPPE HAMEAU* ET DANIEL VAILLANT**

LES GRAVURES RUPESTRES DU SIGNAL DE LA LICHÈRE (Branoux-les-Taillades, Gard)

Résumé: Les pentes nord et est de la montagne de la Lichère portent des rochers gravés de signes en arceau et de cupules. Au-delà des possibilités du terrain, c'est la thématique qui a déterminé le choix des rochers. On constate une progression en nombre de rochers et en nombre de signes parallèlement à l'altitude, des concentrations de rochers en milieu de pente et une convergence des supports ornés vers le sommet de la montagne.

Resumen: Los ribazos norte y este de la montaña de la Lichère asientan un conjunto de roquedos grabados con signos en arco y con cúpulas. Más allá de las posibilidades del terreno, es la temática la que ha determinado la elección de estos roquedos. Paralelamente a la altitud hay constatada una progresión en número de roquedos y en número de signos, concentraciones de roquedos a medio ribazo y una convergencia de soportes decorados hacia la cumbre de la montaña.

I. PRESENTATION

1. LE SITE

Les rochers gravés dont il est question ici sont essentiellement localisés sur la commune de Branoux-les-Taillades (Gard), dans les Cévennes (fig. 1). Ils occupent les nombreux rebords de crête qui convergent vers le sommet de la montagne dit Signal de la Lichère (899 m alt.) et dominent la vallée du Gardon d'Alès (fig. 2). Le substrat y est schisteux et soumis à une érosion différentielle selon les zones et même les dalles. Aux rebords de crêtes dénudés ou ombragés de rares pins et genévriers succèdent des pentes parfois abruptes et des combes fraîches où la végétation arborée et arbustive est parfois très dense.

^{*} C.A.V. et E.R.A. 36 du C.R.A. du C.N.R.S. - 14, avenue Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret (France).

^{**} A.S.E.R. du Centre-Var - Le Logisson 07000 Saint-Julien-en-Saint-Alban (France).

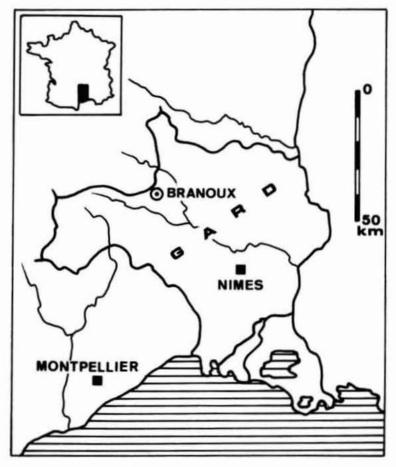


Fig. 1.- Localisation du site.

Nous avons dénombré une dizaine de stations gravées autour du point culminant, placées à des altitudes diverses, entre 550 m et 850 m. Certaines ne compte qu'un ou deux rochers gravés. D'autres sont de véritables concentrations de plusieurs dizaines de ces rochers ornés. Au sein des groupements les plus importants, ont été érigés des dolmens ou des coffres (fig. 3), tous vidés de longue date, et un petit menhir.

Les gravures de la zone appelée Combefrège (en réalité le Devès) ont été signalées par P.Bellin dès 1963. J.Salles a publié le résultat de ses prospections dans l'arrière-pays alésien et à Branoux-les-Taillades plus particulièrement en 1971. Pourtant, en dépit de leur nombre, les rochers gravés du Signal de la Lichère ne sont que rarement cités dans les études de l'art post-glaciaire. Cela tient sans doute à la sobriété du corpus exprimé puisque signes en arceau et cupules représentent la quasi totalité des figures gravées. Pourtant, ceux-ci s'associent entre eux et s'imbriquent selon une multitude de combinaisons qui se prêtent à l'analyse. Il nous semble utile de présenter ici nos observations et nos réflexions relatives à ce corpus iconographique réduit. Il s'agit moins de reprendre nos hypothèses sur la charge sémantique des figures pour lesquelles nous renvoyons à la bibliographie que d'exprimer la répartition raisonnée des figures sur un site gravé.

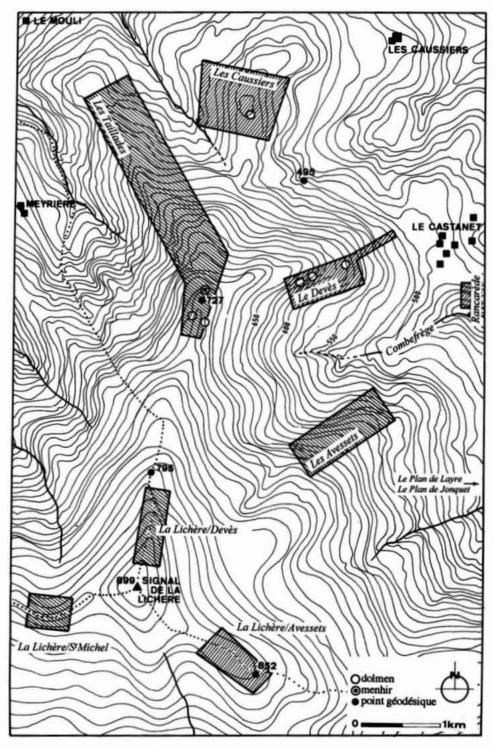


Fig. 2.- Localisation des concentrations de rochers gravés autour du Signal de la Lichère.

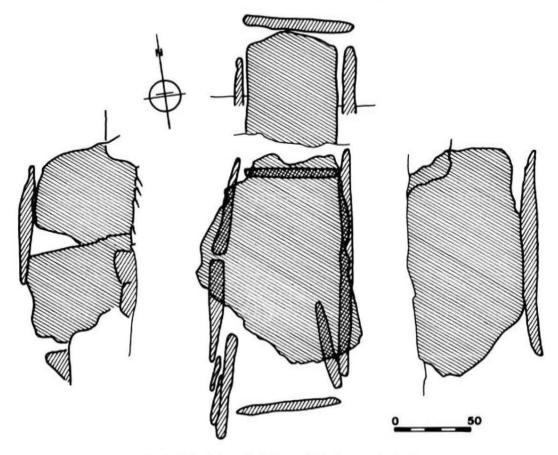


Fig. 3.- Relevé du petit dolmen n°3 de la zone du Devès.

2. INVENTAIRE DES ROCHERS GRAVÉS

Nous les présentons sous la forme de quatre tableaux.

Davina	Longueur	Largeur	Dalle Solidaire du substrat	Pente de la surface supérieure	Arceau boulé	Arceau seul	Arceau cupulé	Double arceau	Arceaux inversés	Bâtonnet	Rigole(s)	Cupule seule	Bassin	Cercle non pointé	Cercle pointé	Grille	Indéfinissable
DEVES	280	295		N-S		1	12					2					
ž	890	545	+	NE-SO		28	27	5				11		3	1		5
3	150	80		O-E								i					
4	195	155	+	O-E		1						1					
5	580	575	+	N-S		2	5	1				1	1				
6	185	110		NO-SE		2			l .	1	I	2		l	l .	I	I

	Longueur	Largeur	Dalle Solidaire du substrat	Pente de la surface supérieure	Arceau boulé	Arceau seul	Arceau cupulé	Double arceau	Arceaux inversés	Bâtonnet	Rigole(s)	Cupule seule	Bassin	Cercle non pointé	Cercle pointé	Grille	Indéfinissable
DEVES		270		Lvo on			_			_				_		1	
7 8	275 315	270 205	+	NO-SE N-S		2	1		1	16		1				1	
9	300	300	+	N-S			١.					2					
10	215	145	+	N-S		4	1?					~					1
11	330	145	7	N-S		1						1					
12	290	165	+	NO-SE		2											
13	155	120	+	NO-SE		_										2	
14	270	220		?			1									- Chillian	
15	420	200	+	NO-SE	1	3	2					1				1?	
16	450	340	+	NO-SE		27	2	1				3 2		1			4
17	250	200	100	N-S								2					
18	380	150		N-S											1		
19	250	175	+	N-S					1								
20	270	195	+	NO-SE					1		+	5					
21	170	110		?		1								1			
22			+						1			2					
23			+	NO-SE								1					
24				NO-SE								1					
25				NO-SE											1	١.	
26				NO-SE			2		1								
27	235	165	+	NO-SE			1					١.					
28	240	160	+	-		1						1					
29			+			1						2					
30	330	160	+	NO-SE		١.	١.					2			1		
31	310	225	+	NO-SE		1	1		1			١.					
32	165	165	+	NO-SE								1					
33	215	190		NO-SE					1			5					
34	200	250	+	N-S								2	ı				
35	380	350							1			-2	1				
36	140	05	+	N-S O-E		1							1				
37 38	130	85 85		N-S		1									1		
39	260	250	+	NO-SE									1		1		
40	100	70	+	NO-SE		5				l					1		
41	180	120		O-E		2 2 1											
42	225	125	+	N-S		3			1?	1							
43	250	150	+	NE-SO								1					
44	185	165	+	NO-SE	1												
45	65	50	-30	0.5 4550 0.576	100							2					
46	435	215	+	N-S								2					
47	315	260	+	0.03620	1	1											
48	360	220	+	NO-SE	2												
49	250	155		N-S		1											
50	410	235	+	NO-SE								5		1			
51		5.5,0	+	1)000000000			1					1		1			
52	480	300	+	N-S								5					
53	230	185	+							1		7					
54	200	100	+	*								1					
55	11-12-200-2	2.401	+	S-N								1					
56			+	S-N							+	4					
57			+	N-S								1					
58	150	130	+	N-S								1					

	Arceau seul	Arceau cupulé	Rigole(s)	Cupulé seule	Echancrure	Indéfinissable	Talon
FAILL.	ADES						
2 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23	3	4					
5	1 1			1			
6				1			
7			200	1 1 2 6 2 1 1 4 5 3 4 20 2 5 1 1 1 1 1			
8	ll		2	6			
9				2	1		25.50
10			1	1			1
11	1 1		- 52	1			
12			1	4			
13	1		1	5		- 23	
14	5			3		1	
15	1 1		540	4			
16			8	20		l	
17	1 50		1	2		l	
18	3			5			
19	ΙI			1			
20	1 1			1			
21		3524		1			
22	1	2		1		1	
23				1			

	Arceau seul	Arceau cupulé	Rigole(s)	Cupulé seule	Echancrure	Talon
AVESSE 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	TS					
1	1			1	1 1?	
2			1		13	
4			1 1	10		
5			1 1 1	19 2 1 2 8 1 9		
6	1			ĩ		
7				2		
8			1	8		
9			- 2	1		
10				9		
11				1	- 5	
12				1	1	
13					1	
14				3		
15			1	1		
16				1		
17				3 1 1 8 3 2		
18	1		1	3		
19	١	2		2		
20	1					
21				1		
22						
23	5	7				150
24						1
25						1
20				1	1	1
29						1

	Rigole(s)	Cupulé seule	Arceau Seul	Indéfinissable	bassin	Pédiforme	Schém linéaire
CAUSSI	ERS						
1	T	1					
2	1	1					
3	1	3 3					
4		3					
LICHE	RE-DEVI	ES					
1						1	A
2		1					
3		1 2					
4		2					
5			-	2			7
LICHE	RE-AVES	SETS					
1		3					
2	1	1					
3		ı î					
4	1	3					
LICHE	RE-ST MI	CHEL					
1	T	1				1	
2		1					
3	1	1					
4		1					
PLAN D	E LAYR	E					
1	7	60				1?	
PLAN D	E JONQ	UET					
1		4					
RANCA	REDE						
1		6 5 10	1?			1?	
2		5	255		7	7.50.61	
3		10	1?		7		

II. ORGANISATION DU SITE

1. RÉPARTITION DES ROCHERS

La densité des rochers gravés est très différente selon les zones considérées. Les groupes vraiment conséquents sont, par ordre d'importance, le Devès, les Avessets et les Taillades. Ils totalisent à eux trois 111 rochers gravés, soit 84% de ceux que nous avons recensés dans cette étude.

La zone du Devès compte 58 rochers gravés, soit 44% de l'ensemble (fig. 4). C'est aussi la seule zone qui montre une différence interne de densité de ses rochers. Dans la partie supérieure, au-dessus de l'isohypse 630, on observe une concentration de rochers gravés qui sont dans le même temps les rochers qui portent le plus grand nombre de gravures. Ces rochers sont en bordure de crête et il s'agit de grandes dalles dénudées. Le groupe médian des rochers du Devès correspond grosso modo à la zone comprise entre le coffre n° 2 et le dolmen n° 3, soit une distance de 150 m environ et un dénivelé de 30 m. Il est constitué d'une trentaine de rochers gravés, soit la moitié des rochers de la zone. Ceux-ci sont disséminés et certains très en retrait du rebord de crête, à la limite de la zone sous couvert forestier. Le groupe inférieur est constitué de 11 rochers alignés sur le rebord de crête mais étalés sur une distance de plusieurs centaines de mètres. Les quatre rochers les plus bas sont presque masqués par la châtaigneraie.

Les rochers des Avessets scandent plus régulièrement le rebord de crête qui domine le versant méridional du ravin de Combefrège. Le rocher le plus bas est à 480 m d'altitude tandis que le rocher le plus haut est à près de 700 m d'altitude mais tous correspondent à des dalles et surtout à des blocs en saillie au-dessus d'une pente très raide. La densité des figures est certes plus importante sur les rochers les plus élevés mais la disparité est tout de même moins nette que pour les rochers du Devès.

La zone des Taillades s'étend de l'isohypse des 550 m jusqu'au replat qui porte les deux dolmens et le menhir à l'altitude de 730 m environ. Ce n'est pas à proprement parler un rebord de crête mais plutôt une croupe rocheuse, pentue, de laquelle émergent des rochers. Les supports ornés sont disséminés sur cette pente sans que l'on observe des groupements plus importants. Les rochers les plus ornés sont toutefois en milieu de pente. En contrebas des Taillades, un vaste replat de terrain, à 500 m d'altitude, porte le dolmen des Caussiers et quelques rochers ornés.

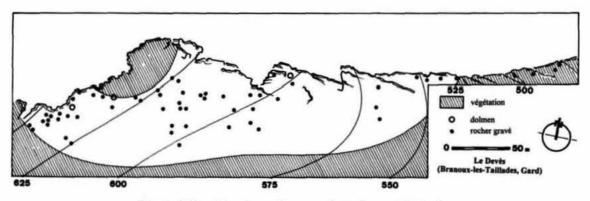


Fig. 4.- Répartition des rochers gravés sur la zone du Devès.

Ces trois groupes sont donc situés entre 550 m et 730 m d'altitude, pratiquement à mi-pente, entre le talweg du Gardon d'Alès (300 m environ) et le sommet du Signal de la Lichère (899 m). En distance, ils se trouvent beaucoup plus près du point culminant que de la rivière, approximativement sur le tiers supérieur du versant. En dessous d'eux, les rochers ornés sont rares et les gravures peu abondantes sur leur support. Près du sommet, trois départs de rebord de crête portent des rochers gravés. Ceux-ci sont épars, peu nombreux et les figures ne sont pas abondantes. Le sommet lui-même, très arrondi, ne porte aucun rocher gravé.

On constate donc un agencement particulier des groupes de rochers gravés, en zone élevée sans toutefois vraiment occuper le sommet, avec une prédilection pour les zones en rupture de pente où la gravure domine un large panorama. Curieusement, le regard porte vers le nord et l'est, vers la vallée du Gardon, alors que la plupart des sites ornés du sud de la France, rupestres et pariétaux, affectionnent des orientations entre sud-ouest et sud-est. Il existe aussi quelques rochers gravés en bas de pente méridionale, près du talweg du Galeizon, mais il ne s'agit absolument pas de concentrations alignées sur des rebords de crête dirigés vers le Signal de la Lichère. L'orientation des rochers de la Lichère est donc singulière. Les causes en sont peut-être géologiques (affleurements schisteux, rebords de crête) mais il n'est pas impossible que d'autres paramètres, moins évidents, de nature symbolique, interviennent sans que nous puissions les interprêter en l'état actuel de la Recherche.

Les trois concentrations importantes décrites précédemment comprennent des rochers ornés mais aussi des structures sépulcrales et pour celle des Taillades un petit menhir. Cela semble aussi leur conférer une place particulière dans l'agencement général du sanctuaire. La coexistence de structures sépulcrales et de supports ornés est un fait récurrent (grottes sépulcrales et peintes, tables de dolmens cupulées, stèles représentant l'idole à l'entrée de cavités sépulcrales ou servant de piliers à des dolmens, etc). Dans le Languedoc, il n'est pas rare que cette coexistence de dolmens et de gravures soit celle observée ici :

2. RÉPARTITION DES FIGURES

La répartition des signes connaît les mêmes différences spatiales. En règle générale, dans chacun des trois grands groupes considérés, on a vu que l'exubérance de la décoration s'accroît avec l'altitude. Les zones gravées plus haut ou plus bas ne comptent qu'un faible nombre de supports et une décoration souvent minimaliste. Beaucoup de rochers sont monocupulés autour du sommet de la Lichère. Les cupules sont un peu plus nombreuses en bas de pente mais le signe en arceau y est résolument absent.

Dans les trois zones principales, les cupules sont présentes sur la presque totalité des rochers. Le fait n'est pas singulier puisque ce signe représente généralement 80% du corpus représenté sur les sites ornés, calcul réalisé pour l'ensemble des sites gravés du sud de la France. Lorsqu'on considère les abris à peintures de la même région, le point, version picturale de la cupule, gravée, est présent dans les mêmes proportions.

La cupule peut être la seule figure de son support même si elle est reproduite en plusieurs exemplaires. Elle peut aussi accompagner le signe en arceau. Dans le premier cas, ce sont surtout les rochers les plus bas ou bien les rochers périphériques aux concentrations internes qui portent les cupules. Ainsi, pour la zone du Devès, les cupules seules affectent surtout les rochers placés

aux altitudes inférieures ou bien les rochers nettement en retrait du rebord de crête. Par voie de conséquence, les signes en arceau sont gravés sur les rochers les plus hauts en altitude ou bien sur ceux qui occupent la rupture de pente et ses abords. A cette partition spatiale de l'iconographie s'ajoute la place laissée aux bassins et aux cupules reliées par des drains, tous gravés sur des rochers formant saillie au-dessus de l'abrupt nord.

La répartition des figures est encore plus stricte dans la zone des Avessets où les rochers situés aux deux extrémités du rebord de crête ne sont ornés que de cupules ou d'échancrures. Les trois rochers portant des signes en arceau sont situés dans la moitié supérieure du groupe, au niveau de l'isohypse 650. Dans la zone des Taillades, les cupules occupent pratiquement tous les rochers. Quelques supports sont gravés d'arceaux, l'un sur le replat qui porte les deux dolmens et les autres sur des rochers situés à mi-pente, ceux-là justement où la décoration est plus exubérante. Toujours à mi-pente, quelques rochers formant saillie portent des cupules reliées par des drains.

3. AGENCEMENT GÉNÉRAL

Ces premières observations nous font supposer un agencement réfléchi des rochers gravés sur les pentes de la Lichère (fig. 5). Il existe manifestement une convergence des gravures vers le sommet, aidée en cela par la configuration du terrain. Il y a aussi un choix des supports puisque tous n'ont pas été gravés. Les rebords de crête du Devès et des Avessets se prêtent remarquablement à l'ornementation ce qui vaut à ces zones d'être les plus ornées. Les grandes dalles de la partie supérieure du Devès ont très naturellement attiré la majorité des figures (fig. 6). Aux Taillades, l'exubérance de la décoration a touché la zone rocheuse la plus remarquable, là où les supports dominent véritablement une pente qui n'est pas un rebord de crête. Les dolmens et coffres ont été érigés dans les mêmes zones riches en gravures, là où des replats permettent l'installation des structures. C'est pourquoi, un dolmen existe aux Caussiers, zone plane, et non dans la partie basse des Taillades, zone pentue.

L'iconographie se superpose à cette organisation spatiale. Les cupules isolées ou groupées mais non accompagnées d'autres figures occupent les marges des grandes concentrations de rochers ou bien concernent les rochers situés plus bas sur la pente ou plus hauts, près du sommet. Les supports gravés du Plan de Layre, du Plan de Jonquet, de Rancarède et même des Caussiers semblent annoncer les rochers les plus bas des zones du Devès, des Avessets et des Taillades. Les supports gravés de la Lichère semblent répéter les rochers les plus haut des trois zones pré-citées. A l'intérieur de chacune des grandes zones, les rochers gravés d'arceaux sont en effet encadrés de rochers cupulés. Au Devès, où les rochers gravés sont particulièrement nombreux, on observe plusieurs sous-groupes où se reproduit la même partition : des rochers à cupules en périphérie des rochers à arceaux (fig. 7). Seuls les supports gravés de bassins ou de cupules reliées par des drains sont strictement dépendants des possibilités du substrat puisque nécessitant un emplacement en surplomb.

Cette répartition dans l'espace, des supports et de l'iconographie, est d'autant plus remarquable que le nombre des gravures induit une longue durée d'utilisation du site. Il y a donc eu réutilisation de rochers déjà gravés, investissement de nouveaux supports, reproduction des figures et même des thèmes sans véritable bouleversement de la structure générale du sanctuaire.

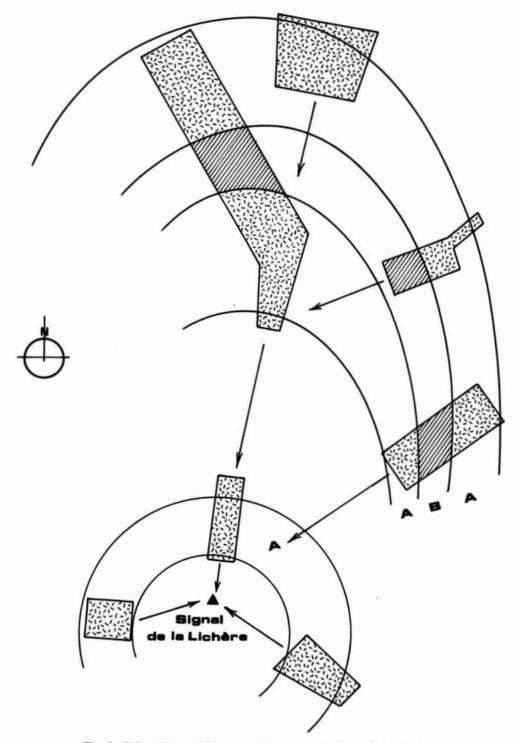


Fig. 5.- Répartition de l'iconographie autour du Signal de la Lichère.

A : dominance des rochers ornés de cupules sans arceaux.

B : dominance des rochers ornés de signes en arceau.

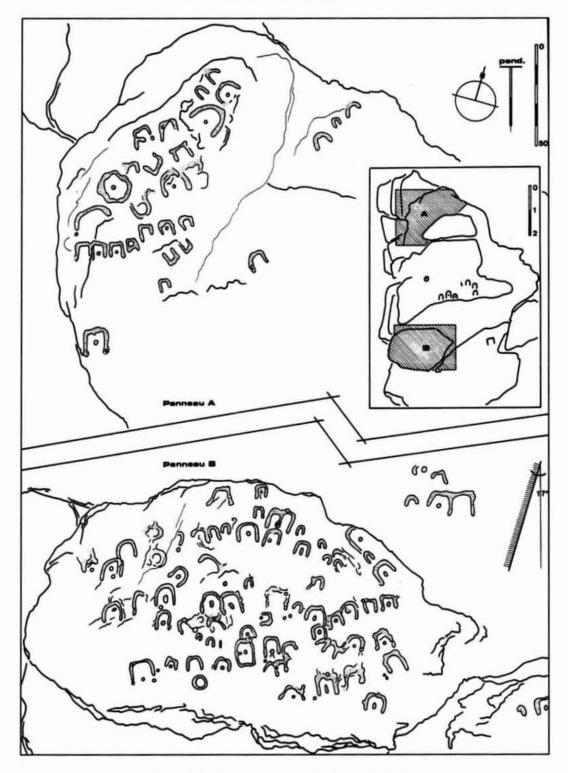


Fig. 6.- Relevé du rocher n° 2 de la zone du Devès.

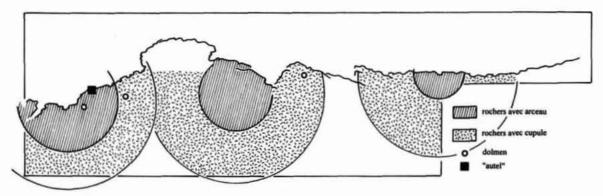


Fig. 7.- Répartition de l'iconographie sur la zone du Devès.

L'expression symbolique centrale est le signe en arceau, accompagné ou non d'une cupule. La cupule non associée à d'autres signes se trouve en marge de cette iconographie principale. Ce système concentrique est valable pour l'ensemble du sanctuaire, pour chacune des trois grandes zones à gravures et même pour chacun des sous-groupes à l'intérieur de la zone du Devès. Seuls les bassins et les cupules avec leurs drains ne répondent pas à cette logique spatiale puisque tributaires des particularités du substrat. Toutefois, ils n'existent, exception faite du rocher du Plan de Layre, que dans les trois grandes zones à gravures.

III. LE CORPUS ICONOGRAPHIQUE

1. LES CUPULES

Ce sont les figures les plus nombreuses. Le site compte 317 cupules au total, soit 54% des figurations gravées. Ce sont des signes simples et d'une exécution rapide qui accompagnent souvent les autres figures mais peuvent aussi être isolés ou en groupes mais sans figure d'accompagnement. Ici, les cupules sont parfois associées aux signes en arceau en des agencements variés: cupule unique au centre de l'arceau ou dans l'axe d'une des branches de l'arceau, cupule à chaque extrémité des branches d'un arceau... En règle générale, il n'y a pas à la Lichère ou sur d'autres sites méridionaux profusion de cupules autour d'un arceau. Par contre, on observe cette duplication de cupules, parfois à l'excès, dans le cas d'association de ce signe avec le personnage masculin (rochers de Creysseilles en Ardèche). Ce fait est également observable sur beaucoup de sites peints où l'on voit un personnage masculin entouré d'un "nuage" de ponctuations: abri Perret n° 1 (Blauvac, Vaucluse), abri Gilles (Saint-Marcel d'Ardèche, Ardèche). Il semble évident qu'à chaque fois se juxtaposent plusieurs moments d'exécution.

La technique de réalisation des signes en arceau consiste à juxtaposer des cupules. On obtient ainsi une série de creux qu'on égalise ensuite par un mouvement de va-et-vient. Quelques exemples sont restés en cours d'élaboration, volontairement ou non, comme sur les rochers n°31 ou n° 48 du Devès. Ailleurs, les cupules sont désormais invisibles bien qu'elles aient existé en un premier temps. On peut se demander si elles n'étaient pas présentes de fait dans l'esprit de leurs auteurs. En effet, l'idole et le signe cupulé fusionnent parfois selon le principe de contraction bien

connu dans l'art schématique. L'abri peint de Fontjouval (Saint Saturnin les Apt, Vaucluse) abrite aussi une idole dont le contour est punctiforme. Des sites ibériques réitèrent le même principe. En revanche, le personnage masculin n'est pas associé au point ou à la cupule dans les mêmes termes. Nous supposons que cette différence stylistique implique peut-être une différence sémantique entre le personnage masculin et l'idole.

Sur les zones du Devès, des Avessets ou des Taillades, les cupules participent nettement d'un cérémoniel, déjà signalé par d'autres chercheurs en d'autres zones (J.Abelanet 1986, 1990, Y.Blaize 1992/95), mais que la microtopographie met en exergue ici. Il s'agit du lien qui existe entre les cupules et les drains (ou rigoles) (fig. 8). La complémentarité de ces deux signes s'adresse à des rochers srictement en rebord de crête ou rehaussés naturellement par rapport à la pente. Certains de ces rochers se présentent comme de véritables autels, des tables de pierre en relief par rapport au sol environnant, avec une face supérieure légèrement oblique. Au sein d'un réseau parfois dense de petits drains, les cupules sont disposées sans organisation apparente : au carrefour de deux drains, en un point particulier du drain, en dehors de celui-ci... On a parlé d'un jeu de l'eau (pluviale, lustrale) utilisant des drains aménagés par l'homme et orientés dans le sens de la pente. Quelques expérimentations sur le site ont permis de vérifier une nouvelle fois cette hypothèse. Il apparait aussi que les cupules hors rigoles sont creusées en des points qui recoivent le trop plein d'eau. Leur emplacement ne serait donc pas le fruit du hasard, encore faudrait-il répéter l'expérience sur bien des sites pour donner à ce fait une valeur plus globale. Les bassins, souvent pourvus d'un déversoir naturel ou réalisé par l'homme et strictement localisés en rebord de crête, semblent apparentés aux rochers avec cupules et drains.

Reste à comprendre la signification de ces multiples "autels": nécessité d'en redéfinir un à chaque passage sur le sanctuaire, appartenance de chacun d'eux à des individus ou groupes d'individus différents, etc? A la Lichère, ces rochers sont gravés hors des structures sépulcrales. Sur d'autres sites, la table des dolmens est gravée de cupules et de drains parfois associés à des croix et semble donc jouer le même rôle. Nous ne connaissons pas d'exemples où cupules et drains cohabiteraient avec le signe en arceau. Peut-être est-ce là une preuve supplémentaire d'une différence sémantique entre le personnage masculin (la croix) et l'idole (l'arceau)?

2. LES SIGNES EN ARCEAU (FIG. 9)

La zone du Devès compte une densité singulière de signes en arceau mais si l'on doit compter avec l'ensemble des figurations du site, leur proportion choit considérablement: 32,5% de signes en arceau. On observe trois formes principales :

- -des arceaux à branches parallèles et sommet arrondi, les plus nombreux,
- -des arceaux à branches parallèles et sommet aplati,
- -des arceaux à branches écartées et sommet aplati.

Les deux premières formes sont ubiquistes et cohabitent souvent sur un même support. La troisième forme n'est observable que sur le rocher n° 16 du Devès, un rocher un peu en retrait du rebord de crête. A cette morphologie différente, s'ajoute le rapport largeur-hauteur comme suit :

- -l<h: 51,5% des cas et correspond surtout aux formes 1 et 2,
- -l=h: 13,5% des cas et correspond aussi aux formes 1 et 2,
- -l>h: 35% des cas et correspond majoritairement à la forme 3.

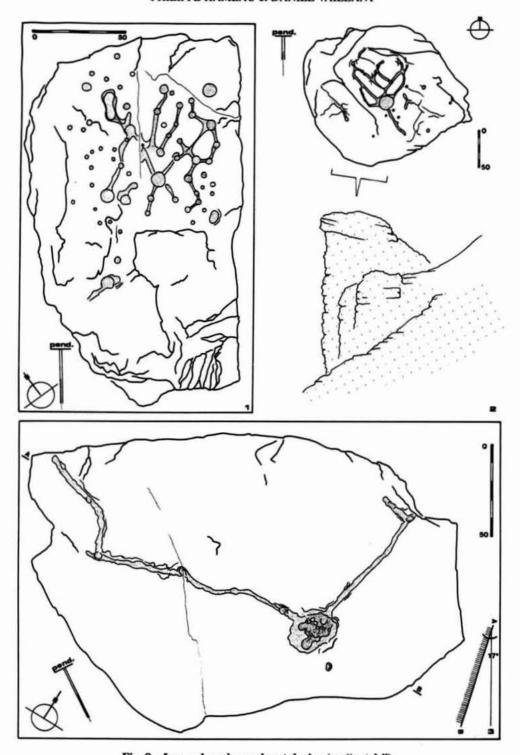


Fig. 8.- Les rochers à cupules et drains (ou "autels").

1. Plan de Layre, 2. rocher n°16 des Taillades (relevé et coupe),

3. rocher n°20 du Devès.

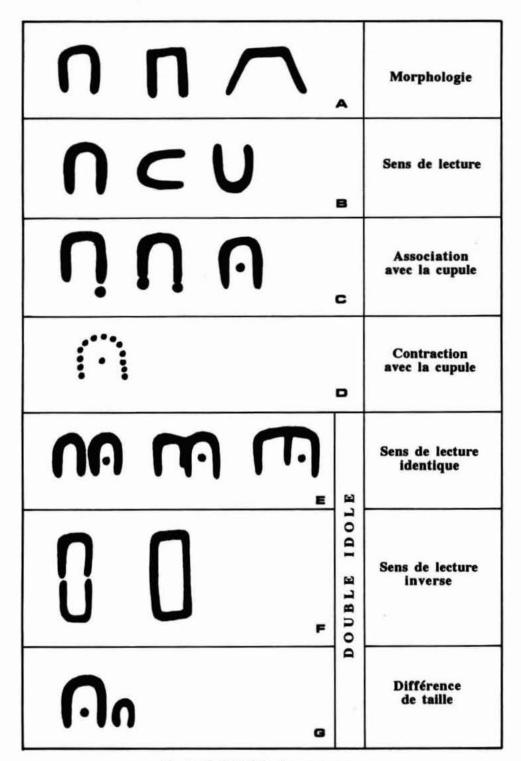


Fig. 9 - Variabilité du signe en arceau.
Morphologie, position, association et contraction.

Les dimensions des signes en arceau sont très diverses puisque le plus petit d'entre eux mesure 35 mm l x 35 mm h et le plus grand 190 mm l x 180 mm h. La largeur moyenne est de 92 mm et la largeur moyenne de 94 mm. En règle générale, l'arceau est plutôt trapu avec une largeur qui n'est pas très différente de la hauteur. Même si ces arceaux ont été gravés à des des moments et des endroits différents, les proportions largeur/hauteur se sont perpétuées. Enfin, il existe un sens de lecture du signe en arceau qui peut être droit, couché ou inversé.

Les rochers où abondent les signes en arceau nous permettent en outre plusieurs observations sur les règles qui régissent leur association avec un autre signe (fig. 10). L'arceau peut être juxtaposé à un autre arceau, être associé à une cupule voire les deux cas simultanément. Or, par principe de contraction, ces associations peuvent prendre des formes inusitées. Deux arceaux juxtaposés peuvent avoir une branche commune jusqu'à n'être plus qu'un signe en accolade allongée nanti d'un trait médian. Deux arceaux juxtaposés peuvent également être représentés selon deux sens différents si bien qu'il en résulte une figure rectangulaire allongée verticalement. Dans ces exemples d'un double arceau, le rajout d'une cupule obéit à une règle stricte : un arceau est cupulé, souvent celui de droite, et l'autre ne l'est pas. Enfin, le doublement peut s'exercer sur deux arceaux de tailles différentes.

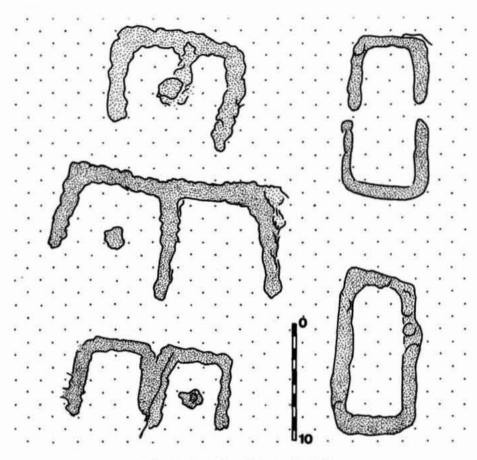


Fig. 10.- Le thème de la double idole. Relevé de plusieurs cas du doublement de l'arceau à la zone du Devès.

Ces divers exemples d'inversion, de duplication et d'association dans lesquels figure le signe en arceau sont connus sur d'autres sites, rupestres ou pariétaux. Le présent site offre l'avantage de multiplier ces thèmes sur des supports très voisins et de nous permettre de concevoir la filiation d'une forme à une autre. Sans l'observation du caractère systématique du double arceau, il nous serait difficile d'identifier le signe en accolade à trait médian, par exemple.

3. LES AUTRES SIGNES

Les rochers de la Lichère portent çà et là d'autres figures, dépendantes du corpus schématique mais très faiblement représentées ici (fig. 11). Le rocher n° 13 du Devès porte deux grilles accolées ou plutôt deux marelles puisque chacune de ces figures comprend des diagonales. Il semble qu'une cupule en marque le centre. Le même doublement de la grille a été signalé par J.Salles (1971) à l'Aubaret-Vieil (Saint-Julien des Points, Gard). Sous le Signal de la Lichère en direction du Devès, un rocher porte un signe pédiforme de 250 mm de long dont le talon est occupé par une cupule. La forme est nette malgré le délitage du rocher. Il s'agit d'un pied droit, unique, ce qui existe en d'autres sites rupestres. Toutefois, les pieds sont généralement gravés par paires et celles-ci dupliquées à de nombreux exemplaires.

La zone des Avessets compte de nombreuses échancrures de l'arête du support. Certaines d'entre elles semblent une cupule réalisée trop près du bord, lequel se serait brisé involontairement lors de sa confection. Le fait est réitéré quatre fois et ne peut être fortuit. Il y a peut-être eu volonté délibérée d'enlever de la matière. Ainsi, l'arête du rocher n° 26 est "grignotée" par une série de petites encoches sur 760 mm de longueur. Sur le rocher n° 13, l'échancrure se mue en une entaille légèrement curviligne de 370 mm de long. Sur d'autres rochers des Avessets, l'échancrure n'est pas totale si bien que la forme obtenue est celle d'un talon, comme si la cupule avait avorté.

Il faut signaler, bien qu'il s'agisse peut-être de cupules d'une morphologie particulière, les petites dépressions de plan ovale, losangique ou carrée. Au nombre de ces dernières, il y a peut-être de simples négatifs d'aménagements de structures, notamment pour les empreintes cubiques de Rancarède, près du hameau du Castanet. Aux Caussiers, le rocher n° 23 est gravé de deux petites cupules reliées qui forment une figure dite "en haltère", connue sur d'autres sites rupes-tres. L'un des rochers les plus bas de la zone du Devès porte aussi une double cupule mais le creusement de celle-ci a été réalisé simultanément depuis les faces supérieure et inférieure de la dalle schisteuse. Celle-ci est donc percée de part en part et la figure ainsi restituée ressemble à une bobine. Y a t'il filiation entre cette curieuse forme et l'idole dite "en bobine" (volume) ou "en sablier" (plan) ? Nous ne saurions le dire d'autant que cette forme de l'idole est inusitée en France et n'apparait en Espagne qu'au sud du cours du Tage. J.Salles (1971) signale d'autres cupules biforées sur les rochers des Coudoulous (Saint Andéol de Clerguemort, Gard).

Enfin, nous avons relevé quelques rares traits courts. Il ne sont jamais assez probants pour que nous puissions les identifier comme des signes anthropomorphes masculins.

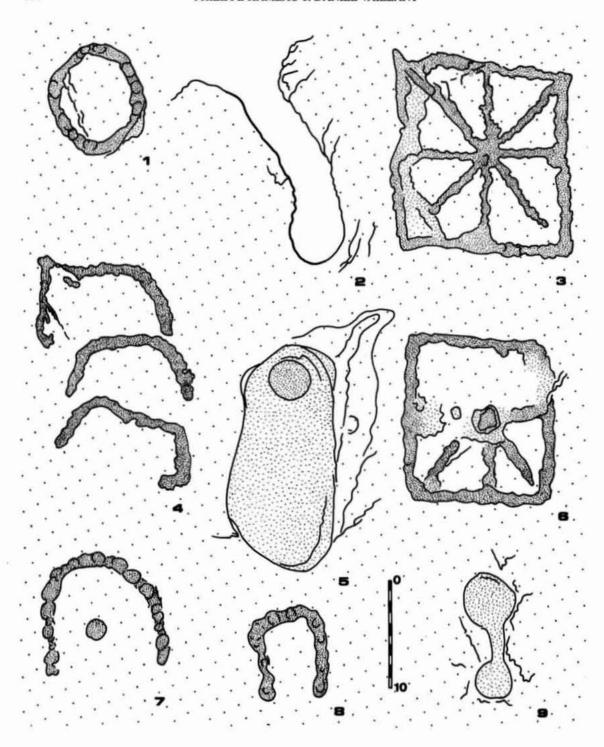


Fig. 11.- Divers signes gravés sur les pentes de la Lichère.

1. cercle ponctué, 2. échancrure, 3 et 6. marelles, 4. signes en arceau ouvert,

5. signe pédiforme, 7 et 8. arceaux cupulés, 9. signe "en haltère".

4. DATATION

Le corpus iconographique décrit précédemment est celui qui est habituellement daté des IVe et IIIe millénaires av.J.C.. Le signe en arceau est un excellent marqueur chronologique. Il s'agit de l'idole, schématisée, sous la version qui ne garde de cette figure que sa forme générale, celle d'une borne (volume) ou bien d'un arceau ou fer à cheval (plan). Les stèles, dalles anthropomorphes et autres statues-menhirs du sud de la France, et même de la Péninsule ibérique, sont ordinairement datées du Néolithique final, soit une longue durée de temps comprise entre 3500 et 2200 av.J.C. (D'ANNA et alii 1995). Il semble en revanche qu'elles survivent très rarement au passage du IIe millénaire av.J.C. L'ensemble des rochers de la Lichère est très certainement datable de la période indiquée ci-dessus. Peut-être l'accumulation des rochers cupulés en marge de ceux privilégiant le signe en arceau indique-t'elle une perpétuation de la fréquentation des lieux. Dans tous les cas, nous pensons qu'il ne faut pas confondre la ou les périodes d'exécution des figures (série de moments brefs mais peut-être étalés dans le temps) et la période de compréhension de cet art, sans doute plus longue que la première. Etait-il obligatoire de graver la pierre à chaque passage sur le site ? Nous ne pouvons le prétendre mais l'hypothèse nous semble viable.

Sur le site, nous n'avons pu réaliser aucun sondage et n'avons en conséquence découvert aucun objet mobilier. J.Salles (1971) signale le ramassage sur le site du Devès de "disques en micaschiste, très plats, minces, de formes à peu près régulières aux bords grossièrement taillés et mesurant en moyenne 20 cm de diamètre". Il rajoute qu'"une plaque micaschisteuse un peu plus grande, ovale, présente en son centre une perforation biconique." Des plaques de schiste aménagées existent sur d'autres sites ornés. R.Guiraud en signale notamment pour les grottes peintes du Poteau et Labeil à Saint-Pons de Thommières (Hérault) (GUIRAUD 1961). Il pense qu'il s'agit là de plats à pains. Divers usages ont été attribués à de tels disques de pierre ou de terre cuite mais leur possible dimension ésotérique n'a jamais été soupçonnée. Ce sont de toute façon des objets trop simples pour qu'on ne leur assigne qu'une utilisation unique et pour qu'ils n'aient été présents qu'à une seule époque.

Les sépultures proches des rochers gravés, vidées de leur mobilier depuis des décennies, ne nous appportent aucun témoignage chronologique ou culturel supplémentaire. La durée de leur utilisation s'est étalée sur plusieurs siècles. Les nettoyages et reprises des mêmes structures tels qu'on a pu parfois le mettre en évidence prouvent que le matériel recueilli n'est pas toujours révélateur de la totalité de leur usage.

Enfin, nous avons relevé sur le rocher n° 5 de la Lichère, en direction du Devès, 7 signes soléiformes finement incisés, certains presque masqués par les lichens. Il s'agit de gravures schématiques linéaires ordinairement attribuées à la période historique sans autre précision. Les limites chronologiques que nous leur connaissions sont le IIe siècle av.J.C. pour les plus anciennes (ABELANET 1976, 1986, 1990, ACOVITSIOTI-HAMEAU et HAMEAU 1990) et le début de notre XXe siècle pour les plus récentes (HAMEAU 1994). Ce qui importe ici, c'est la reprise du sanctuaire préhistorique par une expression schématique récente. A ce jour, nous ne comptabilisons pas moins de 17 reprises de sites préhistoriques gravés ou peints par l'art linéaire dans le sud de la France. Cet art linéaire existe aussi dans la Péninsule ibérique, ce qu'on appelle "arte del Ciclo de Solacueva-Galería del Sílex", et est connu dans tout l'arc alpin (Val Camonica, Macédoine grecque, etc ...). Ici ou là, il relaie parfois des iconographies nettement plus anciennes.

IV. LA THÉMATIQUE GENERALE DU SANCTUAIRE

Les figures caractéristiques du site, par leur nombre et par la volonté de les associer, sont donc les cupules et les signes en arceau. Les cupules sont l'expression simplifiée du signe solaire; ce sont des signes soléiformes. Nous leur supposons une valeur eschatologique et de renaissance tout à la fois, liminaire en tout cas, en constatant l'importance du symbole solaire au niveau de la mort physique et symbolique (orientation des édifices sépulcraux et des sites ornés où nous supposons des rites de passage (CHOPIN et HAMEAU 1996). Les arceaux sont, nous l'avons dit, l'une des versions simplifiée de l'idole. La juxtaposition de l'idole et du signe soléiforme est l'un des cas d'association de deux figures schématiques les plus fréquents. Seule change en fait la version graphique qui exprime chaque signe : idole réaliste et cupule ou point, arceau et soleil, ou comme à la Lichère arceau et cupule. De plus, ce cas d'association existe en gravure, en peinture comme en sculpture. Il est d'autant plus important de souligner ce fait que nombre de chercheurs français dissocient l'art exprimé par les stèles, de l'art gravé et peint, n'acceptant pas que des mécanismes de schématisation ou d'association régissent le premier comme ils le font pour les deux autres (HAMEAU 1996). Or, les stèles cupulées qui expriment l'association idole-signe soléiforme sont ubiquistes : stèles venaissines, stèle d'Euzet-les-Bains (Gard), stèle du Mas Capelier (Aveyron), stèle de Redondet (Hérault), stèle de la Soulière (Tarn), stèle de Tabuyo del Monte (Leon) ou stèles de Sejos (Cantabria), etc ...

Plus intéressantes encore sont les associations de deux idoles et les versions graphiques que subit ce thème par ailleurs fréquent et dit de "la double idole" (HAMEAU 1996). L'idole est géminée en gravure, en peinture comme en sculpture et peut l'être sous différentes versions graphiques : deux stèles réalistes dans un même site (Cazarils ou Bouisset, Hérault), aven Meunier, Gard), deux T faciaux sur une même paroi (grotte Resplandy, Hérault ou Reboso del Chorillo, Almaden), deux arceaux gravés ou peints (rochers de Creysseilles, Ardèche, Baume Peinte, Vaucluse ou grotte Alain, Var), etc ...Des cas de contractions existent telle la stèle de l'Isle-sur-Sorgues (Vaucluse) dont chaque face est gravée d'un visage.

A la Lichère, nous avons également signalé des exemples de contractions : signe en accolade à trait médian et signe rectangulaire. Nous avons aussi constaté dans le premier cas que la duplication de l'idole était asymétrique puisqu'un seul des deux arceaux était nanti d'un signe soléiforme. Cette asymétrie existe sur d'autres sites : doubles arceaux peints ou gravés dont un seul est ponctué à Creysseilles (Ardèche), Baume Peinte (Vaucluse) ou à la grotte Alain (Tourves), stèle de l'Isle-sur-Sorgues (Vaucluse) dont une seule face est cupulée, etc ... Elle peut revêtir d'autres formes : stèles de l'aven Meunier (Ardèche) dont une seule est pourvue d'une crosse, T faciaux du Reboso del Chorillo (Almaden) dont un est pourvu de quatre yeux, etc ...

L'idole et notamment la double idole est donc le thème majoritaire du site. Il ne lui est pas particulier puisque connu sur d'autres stations quelle que soit la technique utilisée pour le représenter. Le graphisme employé par les lapicides de la Lichère va simplement à l'essentiel. La double idole est réduite à sa plus simple expression. Ce qui différencie ce site rupestre des abris peints et des stations où l'idole est sculptée est évidemment la surface investie et le nombre des supports potentiels. Les parois d'un abri sont plus limitées et la fréquentation du site induit des superpositions de signes sur un long terme. La sculpture nécessite un investissement de travail et de temps qui entraîne ses auteurs à ne pas la reproduire périodiquement. Les pentes de la Lichère se sont donc peu à peu couvertes de ces gravures, certains rochers exprimant le thème central,

d'autres n'en réitérant qu'une partie ou se bornant à ne signaler que le passage sur le site. La figure véritablement absente de ce sanctuaire reste le personnage masculin. Singulièrement, celui-ci orne les rochers de l'autre versant de la vallée du Gardon d'Alès. En revanche, le signe en arceau y est absent. On retrouve là la même partition que celle que nous avons mise en évidence pour les deux zones de rochers gravés du site de Creysseilles (Ardèche). Faut-il croire qu'il existe une spécialisation thématique des sites? ou une complémentarité des stations ornées ? C'est sans doute en s'attachant à relier espace et iconographie que l'on pourra répondre à de telles questions et concevoir l'un des modes d'organisation du territoire par les Néolithiques.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELANET, J. (1976): "Vallée des Merveilles" Livret-guide de l'excursion C1 du IXe Congrès International de l'Union Internationale des Sciences Préhistoriques rt Protohistoriques, Nice.
- ABELANET, J. (1986): Signes sans paroles. Cent siècles d'art rupestre en Europe occidentale Paris, 340p.

 ABELANET, J. (1986): Les roches gravées nord-catalanes. Centre d'Etudes Préhistoriques Catalanes. 5
- ABELANET, J. (1986): Les roches gravées nord-catalanes, Centre d'Etudes Préhistoriques Catalanes, 5, Prades, Terra Nostra, 205 p.
- ACOVITSIOTI-HAMEAU, 'A. et HAMEAU, Ph. (1990): "L'abri B des Eissartènes (Le Val, Var), occupation et gravures postglaciaires du site", Documents d'Archéologie Méridionale, n°13, pp.185-206
- BELLIN, P. (1963): "Les gravures sur schistes de Combe-Frège et Roncarède (Gard)", Bulletin de la Société Préhistorique Française, t.IX, fasc.1-2, pp.26-27
- BLAIZE, Y. (1992/95): "El Pilo de Fornols: de nouvelles gravures rupestres au Pla Vall en So (Conflent)", Travaux de Préhistoire Catalane, vol.8, pp.67-72
- CHOPIN, C. et HAMEAU, Ph. (1996), "Activités symboliques sur les sites ornés du sud de la France : la part de l'industrie lithique". Bulletin de la Société Préhistorique Française, t.93, fasc.1, pp.84-96
- D'ANNA, A., GUTHERZ, X. et JALLOT, J. (1996), L'art mégalithique dans le Midi de la France : les stèles anthropomorphes et les statues-menhirs néolithiques, Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément n°8, pp.179-193
- GUIRAUD, R. (1961): "Des plaques de schiste aménagées au Néolithique". Rivista di Scienze Preistorisce, XVI, fasc.1/4, pp.231-235
- HAMEAU, Ph. (1989): Les Peintures Postglaciaires en Provence (inventaire, étude chronologique, stylistique et iconographique). Documents d'Archéologie Française, 22, Paris, 124p.
- HAMEAU, Ph. (1994): Les gravures de la Bastide de Cambaret (Brignoles, Var) Art Rupestre, t.36, pp.7-19
- HAMEAU, Ph. (1995) : "Art schématique Les variantes de la figure de l'"idole"". Archéologie en Languedoc, n°19, pp.103-112
- SALLES, J. (1971): "Les gravures rupestres cévenoles de l'arrière-pays alésien". Bulletin de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes, LI, pp.341-366

NOTE

Le travail sur le site a été effectué avec 'A.Acovitsioti-Hameau, M.Ch.Vaillant, St.Wallet, C.Chopin et C.Leca. La municipalité de Branoux-les-Taillades a assuré notre hébergement.

